

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHANCIA**  
**du Lundi 20 Février 2017 à 18 H 30**

**PRESENTS** : GUICHON Gilles, FLORYSZCZAK Christelle, BLADE Anne, BELZUZ Jean-Claude (départ à 19h30), MEYNET Francine, SIBELLAS Christophe, BONIN Robert

**ABSENTS EXCUSES** : ROY Josiane, PIQUET Serge

**ABSENTS** : BORGHINI Yves, FERNANDES Raoul

**SECRETAIRE DE SEANCE** : FLORYSZCZAK Christelle

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h35.

Le compte-rendu du conseil en date du 19 Janvier est approuvé à l'unanimité.

**TARIFS CAMPING 2017**

Suite au calcul du coût annuel de l'assainissement des mobil-home soit 686 euros, Monsieur Le Maire propose une augmentation de tarif à la location de 10 euros/semaine et 2 euros/nuitée et une baisse du tarif de l'emplacement des camping-cars afin d'éviter le camping « sauvage ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**VALIDE** les modifications des tarifs de l'année 2017 de la façon suivante :

- Tarifs camping
  - emplacement : 3.70 €
  - véhicule + emplacement : 6.70 €
  - nuitée adulte ou enfant de plus de 10 ans : 3.90 €
  - nuitée enfant de moins de 10 ans : 1.80 €
  - animal domestique : 2.00 €
  - électricité 10 A : 3.20 €
  - garage mort : 15.00 € par nuitée
  - forfait camping-car 2 adultes **sans électricité : 7.00 €** par nuitée
  
- Location de mobile home 4 personnes
  - mai, juin, septembre : **360.00 €** la semaine
  - juillet, août : **460.00 €** la semaine

- avec réduction de
  - 15 % pour 3 semaines
  - 20% pour 4 semaines
  - 25% pour 5 semaines et plus
- personne supplémentaire : 20.00 € par semaine
  
- Location Week-end
  - week-end de 2 nuits en mai, juin et septembre : **104.00€**
  - week-end de 2 nuits en juillet et août : **134.00€**
  - Location d'une nuit en mai, juin et septembre : **52.00€**
  - Location d'une nuit en juillet et août : **67.00€**

Les autres tarifs restent identiques.

De plus, compte-tenu que le 1<sup>er</sup> mai est un lundi, le camping municipal ouvrira le samedi 29 avril.

### **SCHEMA et ETUDE SUR LES COMPETENCES SCOLAIRES**

Pour rappel, les enfants sont scolarisés à DORTAN et sur dérogations sur d'autres communes. Monsieur le Maire, rappelle que la Commune verse une participation financière aux écoles concernées qui impacte fortement le budget communal.

Suite au document d'orientation du schéma scolaire en date du 13 janvier, prévu dès la rentrée 2017, la COM-COM Jura Sud, compétente sur la création et la rénovation des groupes scolaires, sollicite les différents conseils des communes membres afin de connaître leur opinion sur ces 2 projets.

Monsieur Le Maire, après avoir exposé la situation, demande aux conseillers leur avis.

L'ensemble du conseil est favorable au schéma scolaire qui permet aux enfants de CHANCIA de continuer à fréquenter l'école de DORTAN et n'a pas d'avis à soumettre concernant la prise de compétence scolaire et périscolaire puisque que les enfants de CHANCIA ne sont pas concernés.

### **RAPPORT DU PRIX ET QUALITE DE SERVICE DE L'EAU 2015** (Départ de BELZUZ Jean-Claude)

Le SIDEC du JURA, assistant conseil auprès de la commune, a rédigé un rapport public sur le prix et la qualité d'eau potable de CHANCIA suite aux données communiquées par La Mairie.

Après présentation du rapport et de sa synthèse,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport du service public d'eau potable de la commune de CHANCIA.

Ce rapport sera transmis aux services préfectoraux.

### **DROIT DE PREEMPTION PARCELLE AI 243**

Vu la demande de l'office notarial SCP PEROZ-COIFFARD-BEAUREGARD (AIN) en date du 19/01/2017, concernant la vente d'une maison individuelle sur la parcelle AI 243 située 10 Rue de la Ravière, à CHANCIA

Après délibération, le conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

### **RECRUTEMENT COUPLE DE GARDIENS POUR LA SAISON 2017 AU CAMPING**

Suite à l'annonce mise en ligne sur le site de Pôle Emploi et sur Camping gestion, plusieurs candidatures ont été envoyées. Après une sélection, trois entretiens se sont déroulés le samedi 11 février.

Un couple a été retenu avec un poste à temps plein et un à mi-temps. Ils arriveront le lundi 24 avril 2017.

### **RESTAURANT LA PLAGES**

A la veille de la signature du bail commercial, la société locataire s'est désistée.

La Commune est donc de nouveau à la recherche d'un locataire.

### **PREVISIONS BUDGET 2017**

Afin de rembourser les emprunts souscrits par la Commune, il est indispensable de trouver des ressources pour obtenir une Capacité d'Autofinancement suffisante, ce qui représente pour cette année 25 000 euros.

### **CA et CG Commune et Camping**

Monsieur Le Maire ne pouvant participer au vote du CA et suite au départ de Mr BELZUZ, le conseil est contraint de reporter le vote.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Agenda Accessibilité** : La 2ème tranche des travaux est prévue cette année mais risque de se voir retardée compte-tenu des prérogatives de Mr Le Trésorier.

**NEWSLETTER de la Mairie** : Une newsletter est envoyée aux Chanciennais connus des services de la Mairie par mail. Merci de communiquer au secrétariat de mairie les adresses internet pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

**Les AMIS DU FOUR** : un nouveau bureau est mis en place.

La séance est levée à 20 heures 10.